PARIS 8 VINCENNES-SAINT-DENIS

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

MASTER

MASTER 2020-2021

Mention Sciences sociales

Domaine : Sciences humaines et sociales

Parcours :
- Anthropologie de la mondialisation(M2)
- Mondes urbains et inégalités (M2)

Accessible à distance :
Oui ✔ Non

Responsable(s) de la mention :
Yasmine Siblot et Anaïs Leblon

Responsable(s) du parcours :
Anthropologie de la mondialisation :
Anaïs Leblon

Mondes urbains et inégalités :
Yasmine Siblot

Responsable(s) de(s) spécialisation(s) :

Capacité d'accueil :
En M1 : 45
Par parcours :
En M2 : 25

UFR de rattachement :
UFR Textes et sociétés
Secrétariat : Bât B, salle 348
☎ 01 49 40 68 18
@/corinne.charron@univ-paris8.fr
Site Internet : www2.univ-paris8.fr/sociologie

1 OBJECTIFS DE LA FORMATION

Ce master généraliste vise la consolidation des concepts, méthodes et techniques de la recherche en sciences sociales dans une double optique : d'apprentissage de la recherche et dans une démarche professionnelle. Il s'adresse à des étudiant·es salariés ou non, français ou étrangers, désireux d'acquérir de solides compétences sur le plan théorique et méthodologique en sociologie et en anthropologie, afin de s'engager ensuite vers les métiers de l'étude, de la recherche et/ou de l'enseignement. Quatre points forts font l'originalité et la cohérence de cette formation :

1. Un master qui met l'accent sur la mise en œuvre de savoirs théoriques adossés à l'enquête de terrain en sociologie et en anthropologie. La 1ère année de master (M1), centrée sur d'acquisition des méthodes de recherche des sciences sociales à travers la réalisation d'enquêtes collectives, individuelles et de cours théoriques, se clôture par un mémoire de recherche préparatoire au mémoire de la 2nde année (M2) ou par un mémoire lié à un stage. Les deux années visant l'intégration professionnelle sont articulées autour d'un séminaire de laboratoire.
2. Un master qui vise à forger un esprit collectif de travail au sein des enquêtes collectives de M1 ou encore à travers les ateliers d'accompagnement à la recherche ou à l'expertise professionnelle au cours des deux années.
3. Un master résolument tourné vers l'international. Le département de sociologie a largement développé sa politique de coopération internationale. La formation favorise la mobilité étudiante et développe des accords et collaborations avec des universités européennes et hors UE. La possibilité offerte aux étudiant(e)s, en M1 et en M2, de réaliser des stages ou des semestres d'étude à l'étranger rend concrète et visible cette politique. Le parcours Anthropologie de la mondialisation renforce également cette perspective, tout comme la collaboration de nombreux enseignants-chercheurs du département à des programmes internationaux.
4. Une ouverture aux différents secteurs et métiers de la recherche en sciences sociales. L'ensemble de cette formation de master comporte une dimension professionnalisante, en permettant aux étudiant(e)s d'acquérir les bases méthodologiques solides, mais aussi de réfléchir, dans les divers séminaires ou cours d'accompagnement collectif à leur orientation, en favorisant la rencontre avec des chercheurs et des sociologues professionnels travaillant dans différents contextes (enseignement, cabinets de conseil aux organisations, associations, ONG de développement et d'intervention sociale, syndicats, collectivités territoriales, bureaux d'étude, organismes d'enquête publics ou privés, muséologie, métiers de la culture, diplomatie culturelle, etc.). Il s'agit d'offrir une formation qui ouvre sur les différents métiers et secteurs de la recherche, non réductibles à la sphère académique.

Dans le cadre du parcours Anthropologie de la mondialisation en 2nde année de master (M2), l'accent est mis sur le développement d'un projet international par l'étudiant(e), sous la forme d'une enquête ethnographique ou de réflexion théorique. Ce projet doit être articulé autour des questions de la mondialisation et des enjeux des sociétés post-coloniales et multi-culturelles. La mondialisation désigne un processus historique, économique et culturel de longue durée porteurs d'enjeux qui nécessitent une remise en cause des cadres intellectuels qui ont marqué la période qui s'achève. La fin des identités simples, des catégorisations, voire des cloisonnements de l'époque moderne, laissent la place à de nouvelles identifications, de nouvelles constructions collectives (subjectives, culturelles, religieuses, politiques) de nouvelles singularités et donc de nouvelles altérités. Objet privilégié de la discipline anthropologique depuis sa fondation, cette altérité « en reconfiguration » et les bouleversements des sociétés, nécessitent une anthropologie qui permette une mise en perspective critique des sociétés et de leurs acteurs. Le parcours met en outre l'accent sur la formation aux politiques du développement et de l'environnement - en particulier sur la gestion de l'eau, sur les enjeux des circulations culturelles et techniques dans les mobilités contemporaines et sur les phénomènes de patrimonialisation. Enfin, les recompositions politiques et les enjeux de la ville monde (identités urbaines, conflits, cultures) forment un dernier volet. La formation à la recherche est animée dans le cadre de l'UMR Lavue.

Le parcours Mondes urbains et inégalités en 2nde année de master (M2) accorde une place centrale au travail empirique et réflexif dans l'élaboration des données et des analyses, qu'il s'agisse d'enquête de terrain, de méthodes quantitatives ou de travail sur archives. Outre l'enquête collective et les cours sur les approches ethnographiques et quantitatives en M1, il propose un cours d'approfondissement portant sur l'exploitation et l'analyse de données statistiques. Il offre une formation

généraliste en sociologie mais plusieurs thématiques sont privilégiées à travers l'étude des mondes urbains et des inégalités : sociologie des inégalités sociales et des rapports sociaux (de classe, de genre, et ethnoraciales), sociologie urbaine, sociologie du travail et de l'emploi, sociologie des mobilisations, sociologie des migrations, entre autres. Si les terrains de recherche explorés par les étudiant(e)s sont très variés (en France et à l'étranger), ces thématiques sont en partie liées à l'ancrage de l'université Paris 8 dans la Seine-Saint-Denis et à Saint-Denis et des partenariats existant avec des institutions et associations locales pour les enquêtes collectives ou la réalisation de stages par les étudiant(e)s. Ce parcours est principalement, mais non exclusivement, adossé au laboratoire CRESPPA (équipes CSU, GTM et Labtop), UMR CNRS.

2/ Et après ?

Doctorat de sociologie et d'anthropologie ou d'une autre discipline des sciences sociales mobilisant la sociologie et l'anthropologie.

Métiers d'étude et de prospection dans les domaines de la recherche en sciences de l'homme et de la société, du développement local, des études et prospectives socio-économiques :
- Sociologues et anthropologues praticiens dans les métiers du conseil en organisation ou du développement social
- Chargés d'études ou de missions dans des structures privées ou publiques (bureaux d'études, associations, services des administrations centrales ou des collectivités territoriales)
- Chefs de projet en ingénierie sociale, urbaine ou organisationnelle
- Concours de la fonction publique d'État et de la fonction publique territoriale (IRA, Attaché territorial, Rédacteur territorial, Ingénieur d'études ou de recherche)

3/ Critères d'admission

L'accès en master est possible :

- pour les titulaires d'une licence de Sociologie ou d'Anthropologie prioritairement. Secondairement, une licence de Science politique, Sciences de l'éducation, Histoire, Philosophie, Information-communication, Administration économique et sociale, Géographie (accès en master 1)
- pour les titulaires du master 1 Sciences sociales ou d'un master 1 dans un champ compatible avec celui du diplôme de master (accès en master 2)
- par validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels (décret 2013-756 du 19 août 2013) : accès sans avoir le diplôme requis, compte tenu des études, des acquis personnels et des expériences professionnelles.
- par validation des études supérieures accomplies, notamment à l'étranger

Il sera apprécié :
- les résultats obtenus en licence
- l'adéquation du projet de recherche avec la formation
- les motifs justifiant du choix du master par le candidat

Cette appréciation est fondée en premier lieu sur l'examen du dossier comprenant :
- les relevés de notes de licence
- le projet de recherche
- une lettre de motivation

Elle sera fondée en second lieu sur un entretien.

4/ Modalités d'admission

Les modalités d'admission varient en fonction de la situation de chaque candidat (nationalité, pays de résidence, âge, type de diplôme, diplôme français ou étranger, candidat déjà ou jamais inscrit dans l'enseignement supérieur français, …). Pour connaître la procédure qui correspond à votre profil, connectez-vous sur le site de l'Université https://appscol.univ-paris8.fr/admission-inscription/

5/ Organisation et contenu des enseignements / Programme

Le volume horaire global du Master est 546 h, dont 312 h en M1 et 234 h en M2 (pour chaque parcours). La première année de master (M1) est organisée autour d'un tronc commun au sein duquel sont mutualisés des cours de sociologie et d'anthropologie.

Semestre 1	Semestre 2
UE 1 - Méthodes. Préparation et développement d'un projet d'enquête : recueil et analyse des données (15 ECTS) • EC Approches quantitatives : textes et méthodes • EC Approches ethnographiques : textes et méthodes • EC de langues étrangères et de terrain **UE 2 – Professionnalisation / Formation a? l'enquête sociologique et anthropologique (15 ECTS)** • EC Intégrer un milieu professionnel du monde de la recherche Séminaires annuels des laboratoires LAVUE et CRESPPA • EC Apprendre le métier de sociologue et anthropologue : - Enquête collective « hors les murs » ou - Stage en milieu professionnel externe	**UE 3 - Retour sur les pratiques d'enquête. Analyse, interprétation, comparaison des données (15 ECTS)** • EC Accompagnement du projet d'enquête personnel Problématisation des projets d'enquête personnels des étudiants • EC Thématiques et Débats * Choix entre 4 EC en Sociologie et 4 EC en Anthropologie • EC libre *Choix parmi les EC thématiques du Master de Sciences Sociales ou dans d'autres masters : études sur le genre, Science politique, IEE, etc.* **UE 4 : Mémoire (15 ECTS)** *Mémoire d'étape, pouvant se présenter sous la forme d'un mémoire de recherche ouvrant sur l'enquête personnelle a? poursuivre en M2 ou d'un rapport de stage professionnel pour les étudiants ayant choisi cette option au semestre 1* *EC permettant d'acquérir les connaissances sur des champs majeurs des dynamiques sociales du monde contemporain, avec l'option de s'orienter vers le cours le plus pertinent pour le projet d'enquête personnel.

Seconde année de master (M2) parcours Anthropologie de la mondialisation

Semestre 3	Semestre 4
UE 5 - Méthodes et approches (15 ECTS) • EC Anthropology of cultural globalisation • EC séminaire au choix : *(séminaires annuels des laboratoires LAVUE et CRESPPA)* • 1 EC libre **UE 6 Professionnalisation / Recueil et analyse des données pour une enquête personnelle (15 ECTS)** • EC Accompagnement pendant et après le diplôme de Master *EC annuel proposant confrontation et l'échange avec des intervenants variés (anciens étudiants, doctorants, professionnels, etc.)* • EC Enquête de terrain ou stage professionnel *Valorisation de la réalisation d'une enquête de terrain intensive ou de la réalisation d'un stage en milieu professionnel extra- académique* • EC Rapport intermédiaire de l'enquête de terrain ou du stage professionnel *Présentation par l'étudiant d'un rapport écrit de cette expérience bénéficiant de l'encadrement de l'équipe pédagogique, notamment du directeur scientifique ou du coordinateur des stages professionnels*	**UE 7 Approfondissements en sociologie et anthropologie du contemporain (10 ECTS)** • 2 EC Thématiques et Débats* Choix parmi 4 cours où se déclinent les champs principaux du débat contemporain en Anthropologie sous les catégories suivantes : - « Globalisation, mondialisation et identités » - « Politiques de la Nature » - « Circulations culturelles et interdépendances » - « Développement en contexte global et dépendances » **UE 8 Mémoire final (20 ECTS)** • EC Mémoire • EC Soutenance * Il est conseillé de s'orienter vers le cours le plus pertinent pour la thématique de son enquête personnelle, ce qui constituera un soutien crucial dans cette phase d'élaboration du mémoire.

Seconde année de master (M2) parcours Mondes urbains et inégalités

Semestre 3	Semestre 4
UE 5 - Méthodes et approches (15 ECTS) • EC Langues étrangères Lire et traduire les sciences sociales en anglais • EC séminaire *Séminaires annuels des laboratoires LAVUE et CRESPPA* • EC libre* **UE 6 Professionnalisation / Recueil et analyse des données pour une enquête personnelle (15 ECTS)** • EC Accompagnement pendant et après le diplôme de Master *EC annuel proposant confrontation et l'échange avec des intervenants variés (anciens étudiants, doctorants, professionnels, etc.)* • EC Enquête de terrain ou stage professionnel *Valorisation de la réalisation d'une enquête de terrain intensive ou de la réalisation d'un stage en milieu professionnel extra- académique* • EC Rapport intermédiaire de l'enquête de terrain ou du stage professionnel *Présentation par l'étudiant d'un rapport écrit de cette expérience bénéficiant de l'encadrement de l'équipe pédagogique, notamment du directeur scientifique ou du coordinateur des stages professionnels* *Choix d'un EC en lien avec la thématique du projet personnel de recherche parmi l'ensemble des cours mutualisés d'autres masters de l'université Paris 8 ou à l'extérieur dans le cas d'une convention établie (notamment avec l'INED).	**UE 7 Approfondissements en sociologie des mondes contemporains (10 ECTS)** • 2 EC Thématiques et Débats** Choix parmi 4 cours ou? se déclinent les champs principaux du débat contemporain en Sociologie sous les catégories suivantes : - « Travail, emploi et précarité? » - « Villes, migrations et mobilisations » - « Classes sociales, mobilités et inégalités » - « Approches quantitatives des sociétés contemporaines». **UE 8 Mémoire final (20 ECTS)** • EC Mémoire • EC Soutenance **Il est conseillé de s'orienter vers le cours le plus pertinent pour la thématique de son enquête personnelle, ce qui constituera un soutien crucial dans cette phase d'élaboration du mémoire.

6/ Modalités de contrôle des connaissances

Le cadre général des modalités de contrôle des connaissances qui s'appliquent à l'université Paris 8 est voté pour chaque année universitaire en Commission de Formation et de la Vie Universitaire. Ces modalités peuvent être complétées par chaque formation dans une annexe afin de tenir compte de leurs spécificités et de leurs orientations pédagogiques. Afin de prendre en compte les difficultés spécifiques que peuvent rencontrer certains étudiants en raison d'une activité professionnelle ou de situations particulières notamment de handicap, un aménagement du contrôle continu est proposé au sein de la formation.
Les modalités de contrôle des connaissances et leurs annexes sont communiquées aux étudiants de préférence avant le début des cours ou au plus tard trois semaines après le début de ceux-ci.
Elles sont également accessibles sur **https://www.univ-paris8.fr/Regles-de-scolarite-et-d-examens)**

7/ Alternance

Ouvert ✔ Non

8/ Formation continue : Ouvert

Le statut «Formation continue» couvre le fait d'avoir un financement (CPF, OPCO, Région, Pôle emploi) et nécessite un suivi administratif de l'assiduité. Pour votre dossier de financement vous pouvez demander un devis par mail à **info-df@univ-paris8.fr**

9/ Stage

Il est possible et parfois souhaitable de réaliser un stage en M1 ou en M2 dans le cadre d'un projet de recherche ou d'un projet professionnel. Le travail réalisé au cours du stage constitue alors la base du mémoire de M1 ou de M1. Les stages réalisés visent le plus souvent à se former au métier de chargé(e)s d'étude (dans une collectivité, une association, un bureau d'études, une entreprise…), mais ils peuvent également être une modalité d'accès à un autre univers professionnel (communication, travail social, économie sociale et solidaire…) étudié dans le cadre du master ou dans lequel l'étudiant(e) souhaite s'insérer.

10/ Adossement à la Recherche (laboratoire, ED…)

CRESPPA (Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris, Unité Mixte de Recherche CNRS) : Equipes « Cultures et Sociétés Urbaines » (CSU), « Genre Travail et Mobilité » (GTM) et Labtop.
LAVUE (Laboratoire Architecture Ville Urbanisme Environnement Unité Mixte de Recherche CNRS) : Equipes « Centre de recherches sur l'Habitat » (CRH) et « Architecture, urbanisme et société » (AUS).

11/ Partenariats scientifiques

• Musée du Quai Branly, • INALCO, • Musée de l'Histoire Vivante (Montreuil), • Paris Nanterre (Master GEDELO) • INED

12 /Echanges internationaux

Dans le cadre du programme ERASMUS, le département de sociologie a des conventions d'échange avec les départements de sociologie des universités suivantes :
Allemagne : Humboldt Universität de Berlin
Autriche : université de Vienne
Espagne : université Complutense de Madrid, université Pablo de Olavide de Séville
Grèce : University of the Aegean de Mytilène
Hongrie : université Eotvos Lorand de Budapest
Finlande : université de Joensuu
Islande : University of Iceland, Reykjavik
Italie : Université de Bologne, université de Naples Federico II, université de Pérouse, université de Milan Bicocca
Pologne : Université de Varsovie
Portugal : Institut Universitaire de Lisbonne (ISCTE), université de Porto
Suisse : université de Basel
Turquie : université Galatasaray, Istanbul

Le département est également engagé dans des Accords bilatéraux

Brésil : université de Sao Paulo, université de Rio
Soudan : université de Khartoum
Mozambique : accord avec l'Aframo CHS (association franço-mozambicaine pour les sciences humaines et sociales).
Les mobilités sont également encouragées avec l'Amérique du Nord, dans le cadre des programmes MICEFA (Etats-Unis) et BCI (ex CREPUQ, Québec).

Les étudiants peuvent en outre aussi candidater sur la base de conventions établies en sciences politiques ou en anthropologie, et plus généralement, si des places s'avèrent disponibles, auprès d'universités étrangères ayant une convention avec notre université.

SCUIO-IP
Information, orientation, insertion professionnelle

☎ 01 49 40 67 17

scuio@univ-paris8.fr

Service accueil handicap
Aménagements pédagogiques pour les étudiants en situation de handicap

☎ 01 49 40 67 92 / 71 47

accueil.handicap@univ-paris8.fr

SERCI
Mobilité étudiante

☎ 01 49 40 64 12 / 70 68

outgoing@univ-paris8.fr

DIPLÔME NATIONAL DE MASTER CONTRÔLÉ PAR L'ÉTAT

CULTIVEZ VOS SOFT SKILLS LIBÉREZ VOS TALENTS
So Skilled!